



Un faux document en circulation et attribué au Ministère des Transports, laisse croire que les frais de formation dans les auto-écoles sont revus à la hausse. Et que cette hausse serait en droite ligne avec la tendance des prix sur le marché, contenue dans la loi de finances 2023.

DIRECTION DES TRANSPORTS ROUTIERS

FAKE

Arrêté n°00361/L MINT/ DG/DTR DSPSR/SFCAM

**TARIFS OFFICIELS DE FORMATION
EN CONDUITE AUTOMOBILE****PERMIS CATÉGORIE B : 250.000 FCFA****Verdict : FAKE**

Le Ministère des transports dans une mise au point publiée ce 3 janvier, dément avoir homologué l'augmentation des frais de formation dans les auto-écoles « *UN FAUX DOCUMENT portant sur la TARIFICATION dans les AUTO-ÉCOLES et attribué au Ministère des Transports, circule sur les réseaux sociaux. Le Ministère des Transports porte à l'attention de l'opinion publique nationale qu'il s'agit d'un FAKE NEWS. Ce document ne provient pas du Ministère des Transports. Les auteurs de tels actes visant à désinformer l'opinion publique nationale s'exposent à des sanctions prévues par la réglementation en vigueur.* », lit-on dans le communiqué de la cellule de communication du Ministère des transports.